



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.474/2 Rev.1



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

13 Mai 2019

Français

Original : Anglais

Réunion du Groupe de Correspondance de l'Approche Écosystémique sur la surveillance (CORMON), Biodiversité et Pêche
Rome, Italie, 21 Mai 2019

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

1. Conformément au Programme du travail de PNUE/PAM pour 2018-2019 (Décision IG.23/14) approuvé par la 20^{ème} réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Tirana, Albanie, 17-20 décembre 2017), et suite à l'aimable invitation du Gouvernement de l'Italie, le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) convoque la réunion du Groupe de Correspondance de l'Approche Ecosystémique sur la surveillance (CORMON), Biodiversité et Pêche. La réunion se tiendra à Rome, Italie, à l'Hôtel Holiday Inn (Viale Castello della Magliana, 65, 00148 Rome, Italy), le 21 mai 2019.
2. Les principaux objectifs de cette réunion CORMON sont :
 - i. examiner et discuter les lignes directrices proposées sur la surveillance des indicateurs communs relatifs à la biodiversité et les espèces non indigènes ; et
 - ii. discuter et fournir des orientations de l'élaboration des modèles et des dictionnaires de données, nécessaires pour le développement du système de partage d'informations et de données compatible de l'IMAP.
3. La réunion sera invitée à fournir des suggestions, des commentaires et des recommandations pour un travail complémentaire sur les indicateurs afin de réviser et finaliser les lignes directrices de surveillance, pour être examinés par la 14^{ème} Réunion des Points Focaux des ASP/DB (Portorož, Slovénie, 18-21 Juin 2019).
4. Les annotations ci-après à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour assister la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour.

Ouverture de la réunion

Document de travail	UNEP/MED WG.474/Inf.1
----------------------------	-----------------------

5. L'ouverture de la réunion sera le 21 mai 2019 à 9h30. Le représentant du PNUE/PAM de la Convention de Barcelone et le directeur du CAR/ASP ouvriront la réunion, présenteront ses objectifs et inviteront le représentant du Gouvernement du pays hôte (Italie) à s'adresser aux participants.
6. Tous les Points focaux du CAR/ASP ont été invités à désigner leurs représentants à la réunion CORMON.
7. Les organisations intergouvernementales ou non-gouvernementales concernées ont également été invitées à désigner leurs représentants à la réunion en qualité d'observateurs.

Point 2 de l'ordre du jour

Organisation de la réunion

Documents de travail	UNEP/MED WG.474/1 UNEP/MED WG.474/2 Rev.1 UNEP/MED WG.474/Inf.2 Rev.2
-----------------------------	---

a) Règles de procédure

8. Le règlement intérieur pour les réunions et les conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) s'appliquera *mutatis mutandis* à la présente réunion.

b) Election du bureau

9. Conformément à l'article 20 du règlement intérieur, la réunion élira, parmi les représentants des Parties contractantes, un président, deux Vice-présidents et un Rapporteur.

c) Adoption de l'ordre du jour

10. Conformément à l'article 14 du règlement intérieur, l'ordre du jour provisoire figurant dans le document UNEP/MED WG.474/1 et annoté dans le présent document sera examiné et proposé pour adoption par la réunion, y compris l'emploi du temps en annexe du présent document.

d) Organisation du travail

11. La réunion aura lieu le mardi 21 mai 2019. Les sessions sont programmées de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

12. Il est prévu que la réunion aborde tous les points de l'ordre du jour pendant les sessions prévues. Il est envisagé de clôturer la réunion le 21 mai 2019 à 17h30, après l'adoption de ses Conclusions et Recommandations.

13. Les langues de travail de la réunion seront l'Anglais et le Français. Une interprétation simultanée sera disponible pour toutes les séances plénières de la réunion.

14. Les documents préparés pour la réunion sont énumérés dans le document UNEP/MED WG.474/Inf.2 Rev.2 et sont disponibles, en Anglais et en Français. Les participants sont encouragés à télécharger la documentation sur leur ordinateur en avance de la session.

15. Les documents de la réunion ne seront pas distribués sur papier. Les Délégués sont invités à se rendre à la réunion munis de leurs exemplaires.

Point 3 de l'ordre du jour Orientations sur la surveillance des habitats marins benthiques

Documents de travail	UNEP/MED WG.474/3 UNEP/MED WG.474/Inf.3 UNEP/MED WG.474/Inf.4
-----------------------------	---

16. Des projets de lignes directrice pour la surveillance des trois types des habitats benthiques (végétation marine, coralligènes et autres bio-concrétions et les habitats obscures) ont été élaborés pour mieux soutenir les pays à mettre en œuvre leur IMA national ainsi que pour harmoniser et standardiser les méthodes de surveillance et d'évaluation ainsi qu'évaluer le progrès vers le Bon Etat Ecologique (BEE).

17. Le Secrétariat présentera une version mise à jour des lignes directrices de surveillance des cétacés, phoque moine, oiseaux marins, tortues marines et les espèces non-indigènes, relatifs aux indicateurs communs 3, 4, 5 et 6 de l'IMAP. Le document UNEP/MED WG.474/Inf.3 est mis à jour à la suite des commentaires reçus des Parties contractantes durant la première réunion CORMON de 2018-2019 (Marseille, France, 21 mai 2019).

18. Le Secrétariat apportera l'Etude pilote sous-régionale conjointe de CGPM-ONU Environnement/PAM pour la Méditerranée orientale sur les espèces non indigènes en relation avec la pêche (UNEP/MED WG.474/Inf.4) pour information.

19. Les participants seront invités à fournir des suggestions, des commentaires et des recommandations sur la suite des travaux sur le projet des lignes directrices afin de les réviser et les finaliser, pour considération par la 14^{ème} Réunion des Points focaux thématiques pour les ASP/DB (Portorož, Slovénie, 18-21 Juin 2019).

Point 4 de l'ordre du jour Modèles de données et dictionnaires de données concernant les indicateurs communs sélectionnés relatifs à la biodiversité et aux espèces non indigènes

Document de travail	UNEP/MED WG.474/4
----------------------------	-------------------

20. Sous ce point de de l'ordre du jour, le représentant de l'INFO/CAR présentera le document UNEP/MED WG.474/4 comprenant des propositions des modèles et dictionnaires de données pour une sélection d'indicateurs communs relatif à la biodiversité et d'espèces non indigènes.

21. La réunion sera invitée à examiner et prendre note des modèles et dictionnaires de données de l'IMAP et fournir des orientations au Secrétariat pour leur futur développement.

Point 4 de l'ordre du jour **Politique de gestion des données**

Document de travail	UNEP/MED WG.474/5
----------------------------	-------------------

22. Sous ce point de de l'ordre du jour, le représentant de l'INFO/CAR présentera le document UNEP/MED WG.474/5 comprenant la politique de gestion des données du PAM. La réunion est invitée à examiner ce document et fournir des orientations au Secrétariat pour sa futur développement.

Point 6 de l'ordre du jour **Questions diverses**

23. Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion considèrera toute autre question pertinente qui pourrait être soulevée par les participants et convenue lors de l'adoption de l'ordre du jour.

Point 7 de l'ordre du jour **Conclusions et recommandations**

24. La réunion sera invitée à examiner et à adopter le projet de conclusions et de recommandations qui résultera des discussions comme préparées par le Rapporteur.

Point 8 de l'ordre du jour **Clôture de la réunion**

25. La réunion est prévue d'être clôturée le mardi 21 mai 2019 à 17h30.

**Emploi du temps proposé
21 mai 2019**

Mardi 21 mai 2019		
Horaire	Point de l'ordre du jour	Document(s)
9h - 9h30	<i>Inscription</i>	
9h30 - 9h45	Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion	UNEP/MED WG.474/Inf.1
	Point 2 de l'ordre du jour. Organisation de la réunion	UNEP/MED WG.474/1 UNEP/MED WG.474/2 Rev.1 UNEP/MED WG.474/Inf.2 Rev.2
9h45 - 11h30 (<i>Pause-café sera disponible dans la salle de réunion</i>)	Point 3 de l'ordre du jour. Orientations sur la surveillance des habitats marins benthiques	UNEP/MED WG.474/3 UNEP/MED WG.474/Inf.3 UNEP/MED WG.474/Inf.4
11h30 - 12h30	Point 4 de l'ordre du jour. Modèles de données et dictionnaires de données concernant les indicateurs communs sélectionnés relatifs à la biodiversité et aux espèces non indigènes	UNEP/MED WG.474/4
12h30 - 14h30	<i>Pause déjeuner</i>	
14h30 - 15h30	Point 4 de l'ordre du jour. Modèles de données et dictionnaires de données concernant les indicateurs communs sélectionnés relatifs à la biodiversité et aux espèces non indigènes (suite)	UNEP/MED WG.474/4
15h30-16h45 (<i>Pause-café sera disponible dans la salle de réunion</i>)	Point 5 de l'ordre du jour. Politique de gestion des données	UNEP/MEDWG.474/5
16h45-17h	Point 6 de l'ordre du jour. Questions diverses	
17h-17h15	Point 7 de l'ordre du jour. Conclusions et recommandations	
17h15-17h30	Point 8 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion	